



QUALITÉ DE VIE, CULTURE ET SOLIDARITÉ – OCTOBRE 2023

L'ÉDUCATION POPULAIRE À LA RÉUNION, UNE EXIGENCE POUR RE-FAIRE SOCIÉTÉ AU XXI^E SIÈCLE



Crédits : CESER Réunion

« Pour le développement humain à La Réunion, l'éducation populaire a joué un très grand rôle par le passé et elle possède, encore aujourd'hui, un capacité à accompagner la population réunionnaise vers plus de cohésion sociale, de solidarité et d'écocitoyenneté, à condition, bien entendu, que nos chère-s élu-e-s ne la laissent pas tomber dans l'oubli. »



M. Stéphane NICAISE

Président de la commission

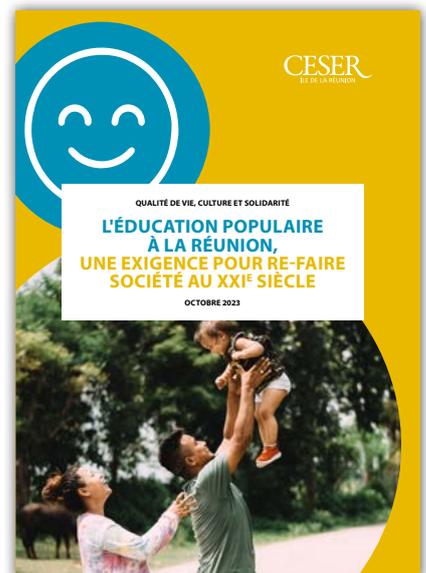
« qualité de vie, culture et solidarité »

La contribution sur l'éducation populaire du CESER de La Réunion s'inscrit dans la continuité de son rapport d'octobre 2022 sur la prévention santé, portée par la commission « qualité de vie, culture et solidarité ». Dans ce rapport, le besoin d'émancipation de la population grâce au développement des compétences psychosociales, notamment par les acteurs de l'éducation populaire (EP), avait déjà été identifié. Pour approfondir cette idée, deux définitions doivent être clarifiées : tout d'abord, celle de l'éducation populaire qui vise à « Aider les hommes et les femmes isolés ou en groupe, à s'affirmer et être solidaires, à devenir libres et responsables, en bâtissant la société pluri culturelle [et solidaire] dans laquelle ils ou elles sont appelés à vivre [et à] prendre leur place »¹. Pour compléter cette définition, il convient de citer le rapport du Conseil économique, social et environnemental (CESE) sur l'EP de décembre 2019 : « L'éducation populaire est multiforme et peut s'inscrire dans l'économie sociale et solidaire. Elle s'intéresse aussi bien aux questions de santé, de prévention, d'éducation, d'engagement citoyen et de pratique démocratique, de petite enfance, de culture, d'environnement, d'appropriation du numérique, qu'aux sciences, aux techniques, aux

sports, aux activités ludiques, etc. Son rôle est majeur dans certains secteurs de l'action publique comme celui des politiques de jeunesse et du temps libre par exemple. Plus récemment, les préoccupations environnementales ont amené à la création de structures nouvelles sur ce champ. »² Parallèlement, il convient de rappeler la définition des compétences psychosociales qui sont « la capacité d'une personne à faire face efficacement aux exigences et aux défis de la vie quotidienne [en maintenant] un état de bien-être psychique et [en le démontrant] par un comportement adapté et positif lors d'interactions avec les autres, sa culture et son environnement ».

Partant de là, il est clair que ces deux notions sont intimement liées et que le développe-

1. Définition de l'éducation populaire par l'Association réunionnaise d'éducation populaire (AREP).
2. CESE, Christian CHEVALIER et Jean-Karl DESCHAMPS, avis « L'éducation populaire, une exigence du XXI^e siècle », 2019, p. 19.



ment des compétences psycho-sociales implique une participation très soutenue des acteurs de l'éducation populaire (EP). D'où l'importance que ces derniers soient accompagnés et renforcés dans leur capacité à agir et à porter des projets à même de consolider la cohésion sociale et la responsabilisation individuelle.

L'amélioration de la capacité d'action des acteurs associatifs était déjà au cœur de la signature de la charte des engagements réciproques (CER) entre l'État, les collectivités et le Mouvement associatif de la Réunion (MAR), le 21 décembre 2017. Cette signature était l'aboutissement d'un militantisme intense du Conseil de la culture, l'éducation et l'environnement (CCEE) de La Réunion avec lequel le CESER avait étroitement collaboré. Malgré cette réussite collective de la société civile organisée à travers l'action des conseils consultatifs de la Région Réunion, un certain nombre d'acteurs de l'EP estiment que l'État et les collectivités se désengagent progressivement du soutien à l'EP, qui est de moins en moins connue et reconnue par les décideurs politiques et le grand public. Pourtant, la société réunionnaise contemporaine démontre régulièrement dans les statistiques et même les actualités que des problématiques éducatives majeures subsistent voire s'aggravent sur le territoire.

La commission du CESER de La Réunion a par conséquent souhaité relancer un travail collaboratif avec le CCEE afin d'étayer l'idée qu'elle avait préconisée depuis ses avis sur les orientations budgétaires et le budget primitif 2023 du Conseil régional, à savoir, un plan régional d'éducation populaire (PREP).

Suite à un état des lieux qui rappelle l'historique de l'EP et la situation de la société réunionnaise via une analyse des données sociologiques récentes, produites par les instituts de statistiques, le CESER propose neuf préconisations pour relancer la dynamique de l'EP à La Réunion. Le tableau ci-après permet d'en avoir une vision synthétique.

À COURT TERME

PRÉCONISATION N° 1 Étendre et amplifier le volume des conventions pluri-annuelles d'objectifs et de moyens (CPOM) afin de consolider le modèle économique des acteurs de l'éducation populaire.

PRÉCONISATION N° 2 Sensibiliser les acteurs de la Conférence régionale de la vie associative (CRVA) à l'importance d'une vision partagée de l'éducation populaire comme vecteur de solidarité et de développement durable.

PRÉCONISATION N° 3 Doter la Conférence territoriale de l'action publique (CTAP) d'une commission éducation populaire en vue notamment de l'adoption d'un plan régional de l'éducation populaire (PREP).

À MOYEN TERME

PRÉCONISATION N° 4 Présenter les réalisations de l'éducation populaire à La Réunion pour conscientiser le grand public via un ou des événements de grande ampleur (comme par exemple, à l'occasion du 20 décembre, fête de la liberté et de l'émancipation à La Réunion).

PRÉCONISATION N° 5 Renforcer la dynamique de labellisation via la création d'un label régional d'éducation populaire, solidaire et écologique.

PRÉCONISATION N° 6 Former les acteurs de l'éducation populaire pour harmoniser leurs actions sur un socle de valeurs communes incluant les compétences psychosociales.

À LONG TERME

PRÉCONISATION N° 7 Évaluer régulièrement le PREP 974 sur sa capacité à favoriser l'engagement pour la citoyenneté et le développement durable.

PRÉCONISATION N° 8 Renforcer le partenariat entre l'Éducation nationale et l'éducation populaire.

PRÉCONISATION N° 9 Favoriser l'identification de l'éducation populaire par tous les citoyens comme levier de l'apprenance (se définissant comme la tendance à apprendre tout au long de la vie).

Conception et réalisation : CESER Réunion, novembre 2023, v.0.1.

